

ça change la Ville



Saint-Etienne-du-Rouvray

Synthèse des 2^e Assises de l'éducation
19 et 20 novembre 2013

Projet de Ville: la réflexion se poursuit

Entre 2011 et 2012, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray organisait un premier cycle d'Assises autour des cinq thématiques qui forment l'ossature de son projet de Ville : éducation, solidarité, développement durable, citoyenneté et aménagement urbain.

Afin de prolonger la réflexion dans le domaine de l'éducation, un nouveau rendez-vous était proposé les 19 et 20 novembre 2013 à tous les membres de la communauté éducative.

Après avoir débattu de coéducation en 2011, les deuxièmes Assises de l'éducation se sont notamment intéressées à la question de « la bienveillance éducative ». Un sujet qui, au-delà de son apparence très consensuelle, a su mobiliser quelque 200 personnes. Enseignants, étudiants, animateurs, militants associatifs, universitaires, agents municipaux... ont participé aux échanges qui ont eu lieu mercredi 20 novembre, dans le grand amphithéâtre de l'Insa, au Madrillet. Cette nouvelle session d'Assises a prouvé que les sujets liés à l'éducation passionnent à Saint-Étienne-du-Rouvray et mobilisent l'ensemble de la communauté éducative.



Donner un territoire à la bienveillance éducative

Jour après jour, l'action de l'ensemble des acteurs de l'éducation ne doit tendre que vers un objectif : la réussite et l'épanouissement de chaque enfant.

« *I n'est pas question, ici, de morale, mais d'enjeu politique au sens noble du terme.* » En ouvrant ainsi les 2^e Assises de l'éducation, Hubert Wulfranc a tenu à cadrer la discussion : « *Nous ne sommes pas là pour donner des leçons de morale, ni aux parents, ni aux enfants, ni aux enseignants, ni aux agents,* a précisé le maire. *Notre souci est de réunir les conditions du vivre ensemble, à l'échelle de l'école, de la famille, du quartier, de la ville.* »

Si, pour parvenir à ce « bien-être ensemble », les premières Assises avaient exploré, en 2011, les pistes offertes par la mise en place d'une démarche co-éducative, l'édition 2013, sans renoncer à cette dynamique, a élargi sa focale et invité tous les acteurs de l'éducation à réfléchir en termes de posture. Car, « *la bienveillance éducative, cette posture éducative, peut grandement contribuer,* selon Hubert Wulfranc, *à la mise en œuvre de politiques*

éducatives de réussite scolaire. »

Réussite, le terme s'est très rapidement invité dans les discours et les débats ! Pour son écho dans l'actualité, mais aussi pour ses enjeux, tout simplement essentiels : strictement scolaire ou plus largement éducative, la réussite de tous les enfants – et plus idéalement encore leur épanouissement – forme, en effet, aujourd'hui, l'horizon de toute politique publique.

Réussir, s'épanouir

La réussite de tous est au cœur, en tout cas, de l'appel de Bobigny que la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, membre du Réseau français des villes éducatives, a signé pour manifester son attachement à des valeurs laïques et républicaines, ainsi que son engagement en faveur d'un système éducatif tourné vers l'autonomie et la citoyenneté.

Au-delà des principes et des déclarations d'intention, « *il est urgent,* comme l'a ►



Les Assises de l'éducation nous apportent beaucoup pour créer un territoire où la bienveillance éducative fédère les différents acteurs de la coéducation. »
Hubert Wulfranc, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray

► rappelé Hubert Wulfranc, *de faire vivre une école qui a les mêmes ambitions pour tous les élèves* ». C'est d'ailleurs ce qui a motivé l'application, dans la ville, dès la rentrée 2013, de la réforme des rythmes scolaires (en Seine-Maritime, 77 communes ont appliqué la réforme en septembre 2013, 508 ont attendu la rentrée 2014). Une meilleure répartition des temps d'apprentissage et la mise à disposition des enfants d'un environnement riche en acti-

de créer cet environnement périscolaire de qualité, en mettant en place ses Animalins – qui ont nécessité un effort budgétaire important – l'aménagement des rythmes, à l'échelle nationale, lui fournit, quatre ans plus tard, l'occasion d'évaluer son dispositif, pour mieux le faire évoluer.

vités culturelles et sportives doivent en effet favoriser la réussite de tous.

Si, dès 2009, bien avant la réforme initiée par le gouvernement Ayrault, la Ville s'était donné les moyens

En matière d'éducation, où aucune certitude n'est jamais immuable, il est toujours bon d'analyser ses pratiques, de savoir se remettre en cause, confronter les points de vue... pour être en mesure d'innover. Les Assises stéphanoises, qui depuis 2011 visent à repenser la ville autour de l'enfant,



C'est important pour nous de faire la démonstration que les chercheurs ne se contentent pas d'échanger entre eux, mais que la recherche en sciences humaines a une utilité sociale. Nous n'avons pas un discours prescriptif, chacun, à sa place, a des éléments à apporter, pour que notre monde fonctionne un peu mieux. »

Jean-Luc Rinaudo, professeur en Sciences de l'éducation, directeur du laboratoire Civiic, université de Rouen.



« Éducation nationale, collectivités locales, parents : nous sommes tous responsables »

Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Philippe Carrière, comme en 2011, a accepté l'invitation de la Ville à participer aux Assises de l'éducation. Attaché à la notion de bienveillance éducative, il a attiré l'attention de son auditoire en indiquant qu'au Québec on préfère parler de persévérance que de décrochage scolaire. Une question de posture qui n'a rien d'anecdotique. « *Dans l'accueil des élèves, on peut générer de la persévérance, de l'envie de se*

projeter, d'apprendre, a insisté Philippe Carrière. *Et inversement, du refus d'apprendre...* » Pour l'éviter, enseignants, collectivités locales et parents doivent se donner les moyens, matériels et intellectuels, de susciter de l'envie, « *d'offrir des temps de respiration dans les apprentissages* ». Et le directeur académique de conclure que les endroits où les dispositifs d'éducation fonctionnent le mieux sont ceux « *où les acteurs se parlent et essaient de travailler ensemble pour la réussite des enfants* ».

En introduction

Un rappel aux droits

En ouverture des 2^e Assises de l'éducation, la soirée du 19 novembre – organisée la veille de la journée internationale des droits de l'enfant – a été l'occasion d'un rappel au droit, en présence d'Annie Lemesle, déléguée du Défenseur des droits.

Représentante en Seine-Maritime du Défenseur des droits, poste actuellement occupé par Dominique Baudis, Annie Lemesle a fait le point sur les champs d'intervention de cette institution, qui, depuis 2011, centralise les attributions qui revenaient auparavant au Médiateur de la République, à la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), à la Commission nationale de la déontologie de la sécurité et au Défenseur des enfants.

Chargé de la protection et de la promotion des droits et des libertés, le Défenseur des droits peut être saisi gratuitement par tous les citoyens, par courrier postal, par Internet ou via l'un de ses 450 délégués, répartis sur tout le territoire français. Bénévoles, ces délégués, dont fait partie Annie Lemesle, ainsi que 11 autres personnes pour la Seine-Maritime, peuvent intervenir pour faire respecter les droits des enfants – enfants français, enfants étrangers en France ou enfants français à l'étranger – à la demande des enfants eux-mêmes, de leurs parents ou représentants légaux, d'associations de défense des droits, de services médicosociaux ou encore à l'initiative du Défenseur lui-même.

Avec 3 800 saisines en 2012, Annie Lemesle considère que le Défenseur des droits n'est pas encore suffisamment identifié : « Les

gens viennent peu en permanence, a regretté la déléguée. *La notoriété n'est pas là, on ignore encore trop notre existence.* »

Et pourtant, à analyser les causes de saisine, on comprend que les motifs existent : maintien du lien parental, problème de santé et de handicap, difficultés d'accès à l'école ou à la cantine, le Défenseur des droits aurait de nombreux motifs d'intervention. Quant à ses moyens d'action – demande d'explications aux personnes mises en cause, mises en demeure, vérifications sur place, audition des différents acteurs, saisine des autorités – ils lui confèrent une réelle efficacité. Et Annie Lemesle de donner pour exemple l'intervention du Défenseur des droits pour éviter la sortie du système scolaire d'une jeune fille issue de la communauté des gens du voyage : saisi par le proviseur du lycée dans lequel elle était scolarisée, le Défenseur des droits a obtenu du père qu'il change d'avis et laisse sa fille poursuivre ses études. Une bonne entrée en matière pour ouvrir la deuxième session des Assises stéphanoises de l'éducation.

> **Plus de renseignements sur le Défenseur des droits sur www.defenseurdesdroits.fr**

Destination Planète impro

Après la conférence d'Annie Lemesle, la deuxième partie de soirée s'est poursuivie joyeusement au gré des **improvisations menées par les membres de la compagnie de La Pleine lune**. Sur scène : un meneur de jeu et quatre comédiens ont découvert, en même temps que le public, le défi qui leur était chaque fois lancé. Sur le sujet de l'éducation, les spectateurs ont ainsi vu se

jouer une rencontre parents/profs électrique et ont assisté à la crise d'angoisse d'une maman donnant de précieux conseils à son enfant pour survivre dans la cour de récréation. Autant de situations qui ont déclenché rires et applaudissements nourris dans la salle.

La bienveillance en éducation

Jacques Bernardin,
président du GFEN, groupe français d'éducation nouvelle

Pourquoi s'interroger aujourd'hui, à l'heure où se creusent les inégalités sociales et scolaires, sur le concept de bienveillance éducative ? Peut-il contribuer au chantier actuel autour de la refondation de l'école ? Après avoir dessiné les contours de la bienveillance éducative, Jacques Bernardin a tenté d'identifier les leviers d'action que cette notion pourrait générer.

Nationales et internationales, toutes les enquêtes sont unanimes : non seulement les résultats scolaires des écoliers, des collégiens et des lycéens français se dégradent ; mais, en plus, les inégalités sociales se creusent, révélant les incidences de plus en plus fortes de l'appartenance sociale sur la réussite scolaire.

Pour illustrer ce constat, quelques jours avant la parution, le 3 décembre 2013, du rapport du Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), Jacques Bernardin avait sélectionné, pour les Assises, quelques chiffres éloquentes : ainsi, en 2010, tandis que 72 % des enfants d'enseignants et 68 % des enfants de cadres décrochaient un bac général, 20 % des enfants d'ouvriers y parvenaient, 13 % seulement des enfants d'ouvriers non qualifiés et... 9,2 % des enfants d'inactifs. Autre statistique parlante : en 2012,

ces chiffres et ces écarts. En témoignent les données du baromètre 2012, publié par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), sur le rapport à l'école des enfants de quartiers populaires : dans ces quartiers, 41 % des enfants ont peur de se tromper et 49 % ont le sentiment de ne pas y arriver.

Renverser les façons de faire

Face à « une école devenue trop sélective et à un contrôle de conformité qui paralyse », pour reprendre les termes du président du GFEN, « il est temps de renverser les façons de faire ». Pour que, demain, tous les enfants, quels que soient leur milieu et le niveau d'études de leurs parents, se sentent à leur place à l'école (en France, ils n'étaient que 45 %, dans l'étude Pisa 2003, à se sentir à leur place à l'école, contre une moyenne de 81 % à l'échelle des pays de l'OCDE).

Mixité sociale et scolaire, désenclavement des établissements, réuniformisation des cursus, formation des enseignants, promotion de nouvelles pratiques et d'un nouvel esprit, qui valorise davantage l'autonomie et le droit à l'erreur plutôt que le diktat des notes... la réussite et l'épanouissement de tous, à l'école, exigent de grandes réformes et un changement de cap politique. Placer la bien-

veillance éducative au cœur des dispositifs pourrait constituer une nouvelle ligne de conduite, à condition de s'accorder sur la définition de ce concept.

« Contribuer conjointement à former l'homme et le citoyen, à éclairer l'action par la pensée, à vivifier la pensée par l'action »
définition de l'éducation nouvelle par Henri Wallon (1879-1962), pédagogue, homme politique et fondateur du GFEN.

« Parler d'école bienveillante, ce n'est pas substituer la morale aux moyens, mais repenser le rôle de chacun », Jacques Bernardin, président du GFEN, groupe français d'éducation nouvelle.

28 % des élèves des zones Éclair (Écoles, collèges et lycées pour l'ambition et la réussite) n'avaient pas les éléments de base en français, contre 10 % des élèves des zones d'éducation non prioritaire. Il existe « des éléments de disqualification symbolique et identitaire, avec les phénomènes de stress, de confiance en soi », qui expliquent, selon Jacques Bernardin,

Complaisance, compassion, bienveillance, quelles différences ?

Loin de se résumer à de bons sentiments, la bienveillance éducative, contrairement aux idées reçues, ne suppose pas seulement de vouloir le bien de l'autre : « Combien d'histoires personnelles ont été contrariées au nom du "c'est pour ton bien" ? » a interrogé Jacques Bernardin, avant de se lancer dans une exploration sémantique destinée à préciser les contours de la bienveillance. Contrairement à la compassion et à la complaisance, la bienveillance en éducation ne s'accompagne ni d'un sentiment de pitié, ni d'une assignation au déclassement, a commencé par souligner le président du GFEN. Sans complaisance, justement, la bienveillance suppose d'accompagner les enfants sur le chemin de leur émancipation, de leur offrir « de nouvelles responsabilités », « d'élargir et de former leur goût ». Contrairement à la complaisance, qui « pourrait être vécue, en éducation, comme une assignation à résidence, ►

► *qui n'aide pas à grandir* », l'école crée des besoins intellectuels et culturels et générale de l'autonomie.

Attachement, empathie, attentes...

Loin de la complaisance et de la compassion, la bienveillance éducative doit par conséquent trouver son équilibre entre affection et règles, entre écoute et stimulation, entre confiance et défi. Pour cela, elle a besoin, d'après Jacques Bernardin, de « *figures d'attachement* », susceptibles « *de fournir des certitudes affectives* » aux enfants, de leur « *donner un sentiment de sécurité pour continuer à explorer le monde* ». Il faut donc que les adultes soient ainsi capables d'incarner des repères, mais aussi de se mettre à la place des enfants qu'ils ont en face d'eux, « *pour comprendre leur cheminement intérieur* », car la bienveillance éducative, selon le pédagogue, exige une bonne dose d'empathie.

Enfin, selon Jacques Bernardin, il n'y a pas de bienveillance éducative sans l'expression d'attentes à l'égard des enfants: mi-

ser sur la réussite d'un enfant – sans être dans l'excès – c'est contribuer à renforcer sa confiance en lui. Ainsi, la bienveillance éducative recommande-t-elle plutôt de prôner le « *tous capables* » que le « *tu ne feras jamais rien de bien...* », de donner des défis à relever, plutôt que de sombrer dans la fatalité. « *Croire en l'autre*, a résumé Jacques Bernardin, *c'est lui signifier que l'avenir lui appartient.* »

Avec des pistes d'actions concrètes

Assise sur des piliers solides que sont l'affection, l'empathie et la confiance, la bienveillance éducative passe, ensuite, plus concrètement, par des méthodes pédagogiques basées sur la diversification des domaines d'investissement, le développement de la curiosité et de la créativité. En outre, une école bienveillante proposera aux enfants des défis pour leur montrer qu'on croit en eux; les incitera à prendre des initiatives et à persévérer dans ce qu'ils entreprennent.

Enfin, comme l'a rappelé Jacques Bernardin, elle fixera des règles sécurisantes, garantira le droit à l'erreur (« *on apprend que de nos erreurs* »); valorisera les enfants pour leur donner confiance en eux et les aider à développer leur autonomie.

« **La bienveillance éducative est une attitude des adultes, qui doivent faire preuve d'empathie, mais aussi tenir leur place d'adulte. On ne peut pas être éducateur sans un projet, ne serait-ce que celui que l'enfant grandisse et s'émancipe de nous** »
Jean-Luc Rinaudo, professeur en Sciences de l'éducation, directeur du laboratoire Civiic, université de Rouen.

« *Croire dans le potentiel de chaque enfant, l'inciter à oser, à réfléchir... autant d'attitudes qui ne sont pas dans la complaisance, ni dans la compassion, ni dans le laxisme* », mais qui permettent de conjuguer bienveillance et exigence. Avec pour seul but « *d'élever l'enfant, au plein sens du terme* ».

Archi Petit !

Fiona Meadows,
responsable de programmes à la Cité de l'architecture et du patrimoine

Comment penser les lieux pour mettre en œuvre les principes de la bienveillance éducative ? Pour Fiona Meadows, architecte, il revient aux éducateurs, enseignants, parents, animateurs, mais aussi aux architectes, d'adopter le point de vue des enfants, pour mettre le monde à leur hauteur.

Pénétrez dans une crèche et vous découvrirez un monde miniature, avec des portemanteaux à moins d'un mètre du sol, des toilettes « de poche », des chaises et des tables qui évoquent le monde des sept nains de Blanche Neige ! Cette mise à niveau du mobilier enfantin dans les

structures d'accueil de la petite enfance est extrêmement récente. Tout comme l'apparition, dans les écoles et même dans les foyers, « *d'un mobilier scolaire ou d'un mobilier adapté aux chambres d'enfant, qui remonte seulement au XIX^e siècle* », a précisé Fiona Meadows, lors de son

exposé. Architecte, responsable de programmes à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, elle milite depuis plus de dix ans pour que la société donne une place aux enfants – au sens propre du terme – dans les maisons, les lieux publics et dans la ville. Mettre le monde à la ►



► hauteur des plus petits et les associer à créer un monde à leur image, telle est l'ambition de Fiona Meadows. « Une de mes priorités dans le musée du Trocadéro, depuis 1999, c'est de donner une place aux enfants. Et de réfléchir aux moyens de les inciter à devenir des citoyens actifs, qui participent à la réalisation de leur habitat et à la constitution de leur ville. »

L'architecte multiplie ainsi les projets innovants pour que les enfants s'investissent dans la construction et la décoration de leur espace. En 2001, elle a, par exemple, mis en relation architectes, artistes et enseignants pour construire des cabanes dans les cours des écoles, afin que « les cours deviennent des terrains du possible, de l'apprentissage ». Avec le concours des équipes soignantes, des enseignants et d'une équipe de jeunes architectes, c'est aussi dans les hôpitaux qu'elle a proposé d'intervenir, ces dernières années, pour que les petits malades créent « la maison

de leur doudou ». « C'est important que les jeunes architectes aillent à la rencontre des gens, a insisté Fiona Meadows, à propos de ce projet. Les personnes pour lesquelles les architectes vont construire ne doivent pas être abstraites ! »

Écoliers, enfants malades, populations défavorisées, ses équipes poussent, par conséquent, la porte des institutions, mais aussi des lieux relégués, tels que les camps de Roms, en Seine-Saint-Denis. « Nous avons scellé, il y a quelques années, un partenariat avec l'association Médecins du monde et des enseignants, a raconté la représentante de la Cité de l'architecture, pour refaire la salle de classe du campement rom du Hanul, à Saint-Denis, et créer des jardins partagés. Les ateliers avec les enfants ont été d'une grande richesse. »

« Il faut lutter contre l'obscurantisme, l'individualisme, l'obsession de la consommation et aider nos enfants à devenir des citoyens actifs, des esprits libres. C'est toute la question de la bienveillance sociétale »

Fiona Meadows, responsable de programmes à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Change ta classe

La Cité de l'architecture organise aussi des missions à l'étranger, comme ce projet sur le thème « Dis-moi nuage », conçu pour aider les populations des territoires contaminés par l'explosion de Tchernobyl à limiter les comportements à risque : « Nous avons réuni des médecins, des enseignants, des comédiens et des artistes, pour intervenir dans 45 classes et faire de la prévention, en passant par la culture ». Plus récemment, le projet « Change ta classe », qui a fait l'objet d'une exposition, accueillie à Saint-Étienne-du-Rouvray, ►

► a eu pour ambition d'aménager des salles de classe, aux quatre coins de la planète, pour qu'elles soient à l'image de ceux qui, toute la journée, y étudient : « *L'objectif était, en associant des artistes locaux, de créer des espaces qui ne ressemblent pas à une salle classique, a argumenté l'architecte. Et de créer, avec eux, des lieux propices à l'imaginaire, à la création* ».

Ces initiatives peuvent-elles contribuer à faire des écoles des endroits hospitaliers et bienveillants ? C'est un des éléments, aux yeux de Fiona Meadows, pour qui l'expérimentation d'une école de plein air à Suresnes, dans les années 1930, constitue un exemple à méditer : attention portée à la lumière, installation de transats, implantation de coins dédiés aux jeux d'eau, l'école

de Suresnes, décrite par l'architecte, constitue en elle-même une expérience pédagogique. Elle témoigne en tout cas de la volonté d'adapter l'architecture aux besoins des enfants. À étudier, en effet.

Ennui, bien-être et mal-être à l'école : représentations et conséquences chez les élèves et les enseignant-e-s

Séverine Ferrière,
maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation

Pour avoir consacré une thèse à « l'ennui à l'école », titre du livre qu'elle a publié chez L'Harmattan, Séverine Ferrière a rassemblé de nombreux éléments sur ce qui concourt au mal-être et – inversement – au bien-être à l'école. Ses recherches sur le sujet, de même que la lecture sexuée qu'on peut en faire, alimentent de façon intéressante les débats sur la bienveillance éducative.

La question de l'ennui est au cœur de bien des paradoxes. Alors que l'ennui a toujours existé, il n'a jamais fait l'objet d'aucune théorie. Ce premier paradoxe, que seuls des universitaires sont en mesure de déceler, a amené Séverine Ferrière, aujourd'hui maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation à Nantes, à se plonger dans l'étymologie de l'ennui. « *L'origine grecque du mot, a-t-elle expliqué, renvoie à un manque d'intérêt, tandis que le latin fait référence à une question de haine... Enfin, dans de nombreux champs – ceux de la psychologie, de la médecine ou de la littérature – l'idée de neurasthénie n'est jamais loin...* »

L'étymologie même du mot renvoie donc à des concepts contradictoires... Second paradoxe, lié, cette fois-ci, au domaine strictement scolaire : l'ennui est au cœur de contradictions pédagogiques.



« *La pédagogie de l'intérêt vise à éviter l'ennui, mais la pédagogie de l'exercice, basée sur la répétition, intègre l'ennui* », a expliqué la sociologue. L'ennui apparaît aussi – nouveau paradoxe – comme

une notion à la fois valorisée et dénigrée, selon la catégorie d'enfants à laquelle il s'applique : « *Il est intéressant de remarquer qu'on utilise le terme d'ennui, à la fois pour les enfants en difficulté, il est* ►

► *alors chargé négativement*, note Séverine Ferrière, *et pour les surdoués, il est alors chargé positivement.* »

L'ennui conjugué au féminin ou au masculin ?

Le même phénomène de double lecture – paradoxale – apparaît quand on étudie l'ennui à la lumière d'une analyse de genre: en matière d'ennui, « être un garçon et une fille, induit des différences », a souligné Séverine Ferrière. Pour étudier les représentations de l'ennui à l'école, en distinguant le fait d'être un garçon ou une fille, la jeune femme a soumis à des enseignants de faux bulletins de note d'élèves de CM2. Seules indications données aux enseignants: le sexe de l'enfant, le fait qu'il se trouve en situation de réussite ou d'échec scolaire et enfin la mention qu'il/elle s'ennuie. Résultat de l'expérience: les garçons en situation de réussite scolaire qui s'ennuient sont d'emblée jugés « intelligents » par les enseignants, tandis que les filles sont « scolaires »; quant aux enfants en situation d'échec, les garçons manquent de motivation, tandis que les

filles ne sont pas intéressées et rencontrent des problèmes d'apprentissage. Cette lecture sexuée, provoquée pour l'exercice, mais qui en dit long sur le regard différencié que les professeurs portent sur leurs élèves filles et garçons, a des incidences évidentes sur les représentations que les élèves ont d'eux-mêmes – « *La situation est plus surmontable pour les garçons que pour les filles* », a ainsi résumé ainsi Séverine Ferrière – et sur les solutions à mettre en œuvre. « *Un garçon en situation de réussite qui s'ennuie, on l'oriente vers la responsabilisation et le tutorat d'autres élèves, a pu observer la sociologue; en revanche, si c'est une fille, on lui donne du travail en plus! En cas d'échec, en revanche, on tentera un accompagnement individualisé des garçons pour les aider à surmonter leurs difficultés, tandis qu'on dirigera plus naturellement les filles vers des structures d'aide, extérieures à l'école.* » Si la question de l'ennui peut paraître anecdotique, elle révèle des pro-

blématiques sociales bien plus larges ! Quelles que soient ses causes et ses conséquences, qu'il soit lié aux matières scolaires, au rapport à l'apprentissage, à la peur de se tromper, à la relation avec ses pairs, à l'environnement, « *l'ennui, affirme la sociologue, est source de mal-être* » et constitue, à ce titre, « *le revers du bien-être scolaire* ».

« La question de l'ennui peut paraître anecdotique, mais elle révèle des problématiques plus fondamentales, qui traversent l'école: elle pose la question du bien fondé des évaluations ou encore de la façon de prendre en charge les élèves »
Séverine Ferrière, maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation.

Son analyse a donc naturellement trouvé sa place dans les débats et échanges autour de la bienveillance éducative. D'autant plus, a noté Séverine Ferrière, qu'il est très intéressant, sur ces questions, de croiser les points de vue: « *C'est même la condition pour aller, tous ensemble, vers la bienveillance.* »

Au cœur du village des acteurs

À côté des conférences magistrales et des débats publics, le « Village des acteurs », créé par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray pour faciliter le dialogue entre éducateurs de tous horizons, a permis aux participants des Assises de se poser en petits comités, à l'heure du déjeuner, pour échanger sur leurs pratiques respectives. Avec pour formule d'invitation, un simple « je veux vous parler de... », différentes associations – ou services municipaux – ont pu présenter leur état d'esprit pédagogique, leurs initiatives, leur réseau.

Avec les représentants de la pédagogie Freinet et les délégués de la Fédération des établissements scolaires publics innovants

(FESPI), c'est une façon de prendre en compte les enfants, à l'école et dans le secondaire, qui a, par exemple, été au cœur des échanges. Avec des associations telles que Lire et faire lire, les bénévoles présents à l'Insa ont eu, quant à eux, à cœur d'évoquer la richesse de la relation qui se noue entre enfants et retraités, autour des livres. Avec la Confédération syndicale des familles ou l'École des parents et des éducateurs de la Seine-Maritime, c'est davantage les dispositifs conçus pour aider les parents à jouer leur rôle qui ont été présentés. Les jeunes animateurs venus représenter les CEMEA avaient, pour leur part, envie de parler de leur métier, tandis que le Réseau éducation sans frontières (RESF) ►

► et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) avaient, de leur côté, pour thématique la défense des droits et de l'égalité. Pour sa part, l'École des parents et des éducateurs a partagé son expérience en matière d'actions « parentalités ».

Enfin, de nombreux projets innovants ont été mis en partage par les acteurs de ce village éducatif inédit. Le département jeunesse de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a ainsi présenté les trois « Packs jeunes » imaginés pour encourager les 16-25 ans à prendre en main leur santé, à connaître leurs droits en matière de logement et de citoyenneté. L'Association du centre de La Hous-

sière (ACSH) a, quant à elle, voulu montrer les enjeux éducatifs de ses « boîtes à mags », de ses « petits-déjeuners thématiques » et de son « tournoi familial des jeux de récréation ». Citons encore les « brigades dansantes » d'Art-scène, dont l'objectif est de mélanger les publics et les disciplines, ou encore le « concours des écoles fleuries », imaginé par l'association des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) pour faire naître, autour du jardinage, une nouvelle relation au savoir.

Autant d'initiatives destinées à créer, à l'école, au sein de la famille et dans la cité, les conditions d'une relation éducative apaisée.



Les bons petits plats de La Houssière

Mardi 19 et mercredi 20 novembre, lors des deux soirées qui ont eu lieu au centre socioculturel Georges-Déziré, les participants aux Assises ont savouré les salades, sandwiches et quiches réalisés par les bénévoles et l'équipe de l'association du centre social de La Houssière.

Coéducation et continuité éducative : analyse d'une pratique locale

Émilie Dubois et Laurent Lescouarch, maîtresse et maître de conférence en sciences de l'éducation au laboratoire Civiic*, à l'université de Rouen.

Pendant un an, le laboratoire Civiic de l'université de Rouen a observé le fonctionnement des Animalins, ainsi que leur appropriation par les différents acteurs concernés. Résultat de l'enquête : après quatre années de mise en œuvre, ces accueils périscolaires de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, auxquels l'aménagement récent des rythmes scolaires confère une nouvelle légitimité, affichent leurs points forts et leurs faiblesses.



cette perspective de réussite éducative, elle doit, pour atteindre ce nouvel horizon, gommer les divergences qui demeurent entre les différentes visions de l'apprentissage et amener tous les partenaires à s'accorder sur les visées mêmes de l'éducation.

L'écolier et... l'enfant

Non seulement, la coéducation suppose de porter un nouveau regard sur les enfants, appréhendés dans leur globalité, mais elle exige aussi de coordonner des pratiques, des habitudes, des savoirs-faire divers. « *Le paradoxe de la coéducation*, a ainsi souligné Laurent Lescouarch, est de demander à une diversité d'acteurs, issus de l'éducation formelle, informelle et non formelle, qui voient l'apprentissage de façon différente, de travailler ensemble. » Alors que les enseignants symbolisent l'éducation formelle et les animateurs l'éducation non formelle, on se rend bien compte aujourd'hui que les premiers ont du mal à reconnaître les compétences des seconds, alors que les animateurs revendiquent, eux, une légitimité éducative et se veulent porteurs de valeurs (celles de l'éducation populaire). Cette tension entre ces deux catégories d'acteurs se révèle plus vive que jamais, à l'heure de la réforme des rythmes scolaires.

Recourir à la logique de projets pour articuler ces différents types d'éducation, avec pour objectif de mettre en place des ►

Mis en place en 2009 et présentés lors des Assises de l'éducation de 2011, les Animalins, nés d'un partenariat inédit entre une commune et l'Éducation nationale, ont eu pour ambition, dès leur origine, de donner corps au concept de coéducation. Un défi qui n'est pas facile à relever. Les différents orateurs des premières Assises de l'éducation l'avaient déjà repéré. « *Alors que, pendant des décennies, il y a eu l'école, d'un côté, chargée de l'instruction et la famille, de l'autre, chargée de l'éducation, la problématique de la coéducation est une question de rupture historique, a d'ailleurs rappelé Laurent Lescouarch, en introduction de son intervention. Cela ne fait que trente ans qu'on se demande comment mettre en place des dynamiques*

coéducatives. »

Récents, donc, ces questionnements se heurtent à plusieurs types d'obstacles.

Sur un plan presque philosophique, c'est tout d'abord l'idée que se font les éducateurs de la réussite des enfants qui est en jeu : « *On a longtemps distingué réussite scolaire et réussite éducative, a expliqué Émilie Dubois. Avec la réussite scolaire, on manie un indicateur de performance, qui s'applique à des disciplines et qui est évalué sur un temps court; en revanche, la réussite éducative, qui est nouvelle dans le vocabulaire de l'Éducation nationale, renvoie plus largement au développement de la personne, dans une perspective plus longue et plus globale.* »

Si la coéducation prend tout son sens dans

*Civiic: centre interdisciplinaire sur les valeurs et les idées, les identités et les compétences

► pratiques collaboratives et partenariales, semble aujourd'hui le meilleur moyen pour mettre en musique les compétences des différents acteurs et pour les sensibiliser à la nécessité de résoudre collectivement les problèmes rencontrés au quotidien. « *Il faut s'appuyer sur la complémentarité des acteurs pour faire émerger une communauté éducative, a affirmé Émilie Dubois, et permettre la réunion de tous autour d'une même table, pour construire un projet éducatif adossé à une conception forte de l'enfant, qui ne se résume pas à son statut d'élève. C'est comme cela qu'on passe de la réussite scolaire à la réussite éducative.* »

La coéducation exige donc une alliance éducative, non pas simplement de circonstance, mais construite sur des valeurs communes à tous les éducateurs devenus partenaires. « *La bienveillance éducative, qui renvoie à la posture de chacun comme éducateur, serait une porte d'entrée possible pour construire une culture commune, a proposé Laurent Lescouarch. Discuter dans le vide c'est difficile, discuter de ses pratiques renvoie chacun à son espace, c'est donc peut-être autour de la notion de bienveillance éducative que les différents acteurs pourraient discuter.* »

Cette piste d'évolution est d'autant mieux adaptée à Saint-Étienne-du-Rouvray que « *le projet éducatif local que nous avons étudié, a mentionné le chercheur, est porteur de valeurs. Il a des visées d'émancipation et d'autonomie de l'enfant, qui est considéré comme un individu, doté de droits, mais aussi comme un être social en construction.* »

Le cas d'école de Saint-Étienne-du-Rouvray

Pendant un an, les chercheurs de l'équipe de Laurent Lescouarch ont fréquenté les différents sites et créneaux horaires des Animalins et rencontré les animateurs de l'offre socioculturelle, les professeurs des

écoles, les parents et les responsables municipaux du service éducation, afin d'observer et de comprendre la dynamique éducative locale. Comment sont structurés les Animalins? Quelles articulations existent entre les Animalins, l'école et la famille?

Plusieurs constats ont été dressés par les universitaires: tout d'abord, l'offre périscolaire à Saint-Étienne-du-Rouvray apparaît homogène sur un territoire pourtant hétérogène; les différents acteurs sont, ensuite, bien identifiés. « *Les enseignants qui partagent l'école connaissent bien les animateurs et les directeurs et les considèrent comme des partenaires* »,

a indiqué Laurent Lescouarch, qui note qu'une relation de confiance s'est tissée avec les parents, qui entrent plus facilement dans les écoles. « *Les Animalins représentent un espace intermédiaire de médiation entre l'école et les parents. Ceux-ci y rencontrent les animateurs qui deviennent ainsi des médiateurs* », a affirmé Émilie Dubois. Des progrès ont donc eu lieu; ils ont d'ailleurs facilité la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, dès la rentrée 2013.

Cependant, des obstacles culturels difficiles à lever demeurent: en effet, si des partenariats concrets ont été initiés dans le cadre de l'éducation formelle, il faut distinguer, selon les universitaires, la strate politique, qui est en marche, et la strate pédagogique, qui montre qu'il n'y a pas de partenariat réel entre les enseignants et les animateurs: « *On en est encore, sur le continuum de Little (lire p. 13), au stade de la juxtaposition des actions, a expliqué Laurent Lescouarch. L'enjeu est maintenant de dépasser ce stade, pour aller dans l'opération.* » Encore faudrait-il que l'éducation non formelle, portée par les animateurs, soit identifiée en tant que telle: « *Il faut être militant de l'éducation*

populaire pour analyser le centre de loisirs comme un lieu éducatif, a considéré Laurent Lescouarch. Les familles ne perçoivent pas la dimension d'apprentissage du périscolaire; pour elles, le ludique renvoie majoritairement au divertissement mais pas aux apprentissages. » « *C'est, plus largement, toute la hiérarchie des savoirs qui est en œuvre dans notre société qui réapparaît dans ce débat, a fait remarquer Jean-Luc Rinaudo. On valorise le français et les maths et on place en queue de liste la musique et le sport. Est-ce que les activités périscolaires sont encore en dessous?* » a interrogé le directeur du labora-

« **L'idée même de la coéducation suppose que chaque type d'acteur bouge, que les animateurs ne restent pas dans une posture défensive et que l'école intègre le non formel** »

Laurent Lescouarch, maître de conférence en sciences de l'éducation au laboratoire

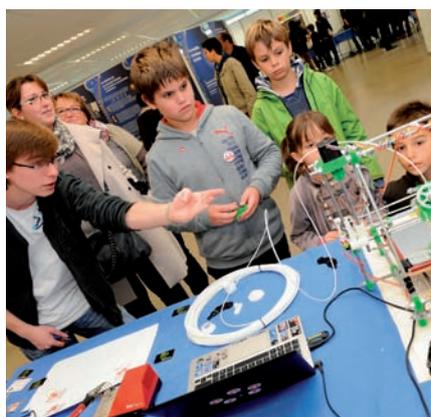
toire Civiic. Sur cette question de la prise au « sérieux » des activités d'après classe, Jérôme Lalung-Bonnaire, responsable du PEL de Saint-Étienne-du-Rouvray, a rapporté les résultats d'un sondage mené, en 2011, auprès des enfants qui fréquentent les Animalins: « *Si les enfants considèrent qu'ils apprennent des choses avec les animateurs, ils n'ont pas l'impression que ça les aide pour l'école.* » D'ailleurs, ils ne font pas le lien entre les Animalins et l'école puisqu'ils parlent de ce qu'ils font sur le temps périscolaire avec leurs parents, mais très peu avec leurs enseignants.

Vers une reconnaissance réciproque des différents éducateurs

L'un des principaux freins au déploiement de pratiques coéducatives tient donc principalement au manque de dialogue entre les acteurs et au manque de reconnaissance réciproque de leur rôle d'éducateur. À Saint-Étienne-du-Rouvray, ►

► comme ailleurs, la double collaboration scolaire et périscolaire reste en effet superficielle: « Il y a des relations de politesse, de convivialité, mais l'idée qu'on travaille ensemble est encore à construire, a estimé Laurent Lescouarch. Pour une partie des enseignants, le périscolaire est extrascolaire. L'éducation non formelle a beau être très structurée à Saint-Étienne-du-Rouvray, il faut encore la rendre visible. » Comment? Certainement pas, selon le chercheur, par des décisions descen-

dantes, « qui ne fonctionnent pas en éducation ». Les solutions seraient davantage à chercher du côté des acteurs de terrain: « L'innovation va venir d'îlots d'expérimentation, à une échelle locale, a-t-il considéré. C'est intéressant que des personnes se retrouvent comme aujourd'hui pour trouver un minimum de culture commune. » Quant à la question de la généralisation, au-delà des « îlots d'expérimentation », c'est un autre chantier...



Formel, informel, non formel

Tandis que l'école est le lieu de l'éducation dite formelle, définissant des objectifs explicites, qu'une organisation adaptée et des évaluations lui permettent d'atteindre, le tout dans un espace relativement clos et artificiel, l'éducation dite informelle se caractérise par des objectifs éducatifs implicites, sans structure parti-

culière (apprentissage de la marche en fait partie, par exemple). Enfin, l'éducation dite non formelle a des objectifs explicites, des dispositifs organisationnels, mais elle ne s'inscrit pas dans la même dynamique d'apprentissage que la forme scolaire. Il n'y a pas d'évaluation.

Formel	Non formel (ou semi-formel)	Informel
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs éducatifs explicites • Dispositif organisationnel en rapport aux objectifs • Curriculum formalisé (programme d'acquisitions) • Évaluation/certification 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs éducatifs explicites • Dispositif organisationnel en rapport aux objectifs • Curriculum non formalisé • Absence d'évaluation/certification 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs éducatifs implicites • Absence de dispositif organisationnel explicite • Curriculum non formalisé • Absence d'évaluation/certification

Le continuum de Little (1990)

Conceptualisé en 1990, le continuum de Little identifie quatre étapes de l'évolution des relations entre les acteurs de l'éducation, du stade 1 d'indépendance totale entre les acteurs au stade 4 de réelle interdépendance. Ces étapes marquent les progrès faits par les adultes qui, petit à petit, s'engagent dans la réso-

lution commune des problèmes rencontrés par les enfants. Au niveau le plus abouti, il y a une culture commune, des références communes, des expertises, des ressources, une articulation des compétences.

Figure 1. Niveaux d'interdépendance selon le continuum proposé par Little (1990)



La bienveillance dans les pratiques éducatives

Table ronde, animée par Jean-Luc Rinaudo, professeur en Sciences de l'éducation, directeur du laboratoire Civiic, université de Rouen

Bien que théorique, la bienveillance éducative est avant tout affaire de pratiques. C'est pourquoi les Assises ont donné la parole à des acteurs de terrain du monde éducatif, pour qu'ils témoignent de leur prise en compte de l'enfant, de leur écoute, des valeurs qu'ils mobilisent au quotidien. Des salles de sport aux consultations de la PMI, de la bibliothèque à la salle de classe, petit tour d'horizon des pratiques bienveillantes.

Personne ne peut se dire opposé à la bienveillance éducative. Plusieurs participants aux Assises l'auront souligné. Est-ce à dire, pour autant, que tous les éducateurs – à l'école, dans les centres de loisirs, dans les

bibliothèques... – sont en permanence attentifs à leur attitude vis-à-vis des enfants ? Cherchent-ils, consciemment, à être bienveillants ou à agir avec bienveillance ? Ou intègrent-ils cette posture, de façon natu-

relle, sans même le savoir, comme Monsieur Jourdain fait de la prose ?

Si selon Agnès Scott, bibliothécaire à Saint-Étienne-du-Rouvray, il s'agit avant tout de bon sens – « *Au départ, en tant* ►

► que bibliothécaires, nous ne sommes pas formés à être des éducateurs, mais on fait appel à notre bon sens » et « on se place d'emblée, je pense, dans une démarche bienveillante ». Pour d'autres acteurs, en revanche, il y a, en amont, une « préparation ». Soit que, comme le pense Sébastien Léger, responsable de la FCPE 76, la bienveillance soit affaire d'objectifs – « La bienveillance que réclament les parents, c'est de faire réussir les enfants » – soit qu'elle doive répondre à des principes très réfléchis, voire faire suite à un apprentissage identifié.

C'est le sentiment de Virginie Benito, qui, en tant que professeur des écoles, considère que « la bienveillance c'est déjà d'avoir pour principe que tout enfant est éduicable et que tous les enfants peuvent évoluer », mais aussi d'Agnès Charlet, qui, en tant que médecin de PMI, a évoqué « les attitudes professionnelles d'empa-

thie et de confiance » que tout médecin doit acquérir. Soulignant « le parallèle entre la bienveillance, en médecine, et la bienveillance », Agnès Charlet a insisté sur le nécessaire recours, dans les deux cas, « à la pédagogie du succès, à la confiance, au respect... »

Des chaînons dans l'éducation

Sans forcément conceptualiser leur relation aux enfants, ni analyser leurs pratiques pour en évaluer le degré de bienveillance, c'est aussi, tout simplement, ce que les différents invités à la table ronde ont dit de leur rôle éducatif qui s'est révélé intéressant. Se considérant comme un « chaînon dans l'éducation » des enfants, Frédéric Bonnet, président entraîneur du club de karaté de Saint-Étienne-du-Rouvray, a ainsi confié qu'il ne voulait pas « formater les enfants, mais les éduquer, c'est-à-dire les aider à développer au

mieux leurs capacités physiques et intellectuelles ». Quant à Agnès Scott, elle a expliqué veiller « à toujours associer les enfants, qui sont heureux d'être reconnus en tant qu'individus », pour en faire « des acteurs indépendants ».

Ce sont, enfin, les réflexions de Virginie Benito qui ont invité l'assemblée à s'interroger sur le regard porté sur les enfants, qui ne peuvent selon elle être réduits à leur statut d'écolier : « Un enfant a ses propres préoccupations, qui ne sont pas toujours scolaires. Il a son environnement qu'il ne faut pas considérer comme un obstacle, mais comme une chance, une richesse, surtout à Saint-Étienne-du-Rouvray, qui bénéficie d'une telle diversité culturelle. Il faut faire, dans la classe, le pari de la coopération et donner la possibilité à chaque enfant de s'épanouir. »

Quelle meilleure définition de la bienveillance ?



Gesticulations d'une ancienne maîtresse

Avec sa conférence gesticulée, intitulée « En sortant de l'école », la comédienne Pauline Christophe, ex-professeure des écoles, a présenté, avec humour et cynisme, les dérives dont est victime l'école aujourd'hui. Utilisant cet outil de l'éducation populaire, qui permet de « *ne pas laisser aux experts le privilège de parler de nos métiers* », comme elle l'a rappelé, la jeune femme a alterné, sur la scène du centre socioculturel Georges-Déziré, séquences théâtrales et exposés théoriques. Une manière, mi-souriante, mi-tragique, de décortiquer le passage progressif, qui a eu lieu au XX^e siècle « de l'école de Jules Ferry à une école néolibérale ».

Découragée par le fonctionnement de l'Éducation nationale, Pauline Christophe, qui a raccroché son tablier en 2011, utilise désormais l'expérience qu'elle a accumulée, au cours de ses cinq années d'enseignement dans le primaire, pour alerter sur les dangers de l'évolution actuelle du système. Manque de moyens ; régression de la formation des maîtres ; impossibilité pour eux de prendre en charge les élèves, de façon individuelle ; lourdeurs administratives ; suppression des Rased ; solitude des professeurs... un cocktail explosif qui conduit, selon la comédienne, à l'émergence d'une école devenue creuset de plus grandes inégalités.

Mobilisation autour des Assises

Avant, pendant et après les Assises... les écoles, les associations et les services municipaux ont porté plusieurs projets liés à la thématique de l'éducation et des droits de l'enfant.

Interroger les Stéphanois de tous âges sur leur enfance et l'éducation qu'ils ont reçue, mais aussi sur ce qui fait, selon eux, une « bonne éducation », telle est l'idée originale qui a conduit l'association Culture et Nature à monter, pour les Assises, un long film de témoignages, très « éducatif ». Projeté sur écran géant dans l'amphithéâtre de l'Insa, le résultat de ce travail a beaucoup plu aux participants des Assises, tantôt touchés par la sincérité des adultes, tantôt amusés par la spontanéité et la candeur des enfants... une belle invitation à s'interroger sur sa propre enfance ! Plus collectif, le projet « L'école c'est nous », initié par la Ville, a, de son côté, eu pour ambition de réunir sur la même photo l'ensemble des adultes et des enfants de chaque école stéphanoise. Telle une illustration de la démarche de coéducation que la Ville souhaite déployer, ces clichés, pris en octobre 2013, avaient été placardés dans le hall de l'Insa, pendant les Assises. Ils sont désormais consultables en ligne, sur le site saintetiennedourovray.fr. Citons, enfin, la manifestation Savoir pour agir qui s'est associée cette année aux réflexions suscitées par les Assises de l'éducation et la journée internationale des droits de l'enfant. Les visiteurs qui se sont rendus à la salle festive, du 21 au 23 novembre, ont



ainsi pu découvrir les dessins réalisés par des collégiens stéphanois pour illustrer le droit à la santé, à l'éducation, à la paix, à la sécurité ou encore à l'accès à l'eau... Ils auront aussi pu réfléchir, avec les associations présentes, aux enjeux de la Convention internationale des droits de l'enfant, en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Du témoignage individuel à une ouverture au monde, les Assises auront suscité, dans la ville, bien des questionnements.

Conclusion :

Tous éducateurs, tous bienveillants

Après avoir écouté les interventions des différents spécialistes – pédagogues, sociologues, architecte, acteurs de terrain – invités par la Ville, Joachim Moysse, le premier adjoint au maire, a conclu les 2^e Assises de l'éducation. Et tiré des leçons positives des échanges.

« De tous éducateurs, en 2011, nous sommes passés au tous bienveillants, cette année, ce qui n'est pas du tout incompatible », s'est-il d'emblée réjoui. La bienveillance éducative, qui était au centre des débats, n'est pas une abstraction, a voulu souligner Joachim Moysse, « elle peut même devenir un levier pour travailler ensemble, dans une dynamique de coéducation ».

Très concrètement, « la prise en compte du bien-être de l'enfant doit permettre, à Saint-Étienne-du-Rouvray, d'enrichir le contenu des Animalins. Il nous appartient de garantir aux enfants une sécurité affective, physique, psychologique ».

Rappelant que les éducateurs ne doivent jamais perdre de vue leur mission qui consiste à accompagner l'enfant, l'aider à grandir, le rendre autonome, Joachim Moysse a également souhaité faire référence, en cette journée internationale des droits de l'enfant, à la Convention signée

en 1989: « Les droits des enfants sont trop souvent bafoués dans certains pays, s'est indigné l' élu. Et ces droits sont aussi en recul dans notre pays. Ce qui nous renvoie à notre exigence de bienveillance. »

Très attaché au rôle des communes, y compris sur des sujets qui, comme l'éducation, sont souvent appréhendés à une échelle nationale, Joachim Moysse a voulu rappeler que le projet éducatif local reste, à Saint-Étienne-du-Rouvray, de façon tout à fait légitime, une priorité: « L'échelon communal est pertinent, a-t-il insisté, il permet de prendre en compte un sujet à la fois universel et de proximité. »

Les échanges qui ont eu lieu lors des Assises de l'éducation en témoignent: « Utiles à la réflexion et à la conceptualisation, a résumé le premier adjoint, ces Assises vont aussi permettre d'irriguer la mise en œuvre de nouvelles actions. »

Un savant dosage, en somme, d'idées et de pratiques.



• Plus d'infos :
Le détail du programme et de nombreuses ressources complémentaires sur le site internet saintetiennedurovray.fr/pages/assises-de-l-education-2013

Ces Assises de l'éducation ont été organisées avec la collaboration scientifique du laboratoire Civiic de l'université de Rouen, avec le soutien de l'Université et de l'Insa de Rouen et avec l'aide des partenaires du projet éducatif local.

Le comité d'organisation a ainsi réuni l'Association du centre social de La Houssière (ACSH), l'Association départementale des délégués de l'Éducation nationale (DDEN), la Confédération syndicale des familles (CSF), la préfecture de la Seine-Maritime-DDCS, l'Association stéphanaise de prévention individuelle et collective (Aspic), la direction départementale des services de l'Éducation nationale, la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Maritime,

l'université de Rouen - Département des sciences de l'éducation. La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray est membre du Réseau français des villes éducatives.

Remerciements aux élèves et enseignants de la Segpa du collège Paul-Éluard de Saint-Étienne-du-Rouvray qui ont assuré la restauration des participants aux Assises le 20 novembre.